

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

Haute Loire

De la commune : LAVOUTE SUR LOIRE

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 19 - 2023

Séance du : 11 Avril 2023

Nombre de conseillers:

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 13

L'an deux mille vingt trois le 11 avril à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

**Etaient présents :**

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, GAUDIN-LEVERT Natacha, GRANGÉ David, HUGUES Stéphanie, STORNI Cécile

**Excusés ayant donné pouvoir :** LEBARON Joëlle donne pouvoir à STORNI Cécile, LIOTHIER Céline donne pouvoir à GAUDIN-LEVERT Natacha

**Absents:** DUFOUR Hervé

**Date de convocation :** 03/04/2023

**Date d'affichage :** 03/04/2023

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommée secrétaire de séance

**OBJET : Approbation du Compte de Gestion 2022 – budget Service Unifié  
Gymnase**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2022,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisé par le SGC Le Puy-en-Velay,

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2022 – budget service unifié gymnase.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire  
  
Signature  


Publication du 27/04/2023